## DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL DE RÉMUNÉRATIONS

(loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - décret 2007-658 du 2 mai 2007)

Identification du demandeur :
M. LETURCQ David, PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE (MATHEMATIQUES), affectation: COLLEGE CAMILLE PISSARRO (LA VARENNE SAINT HILAIRE)
Fonction secondaire
Une activité de : Interrogations orales en CPGE,
nombre d'heures par semaine : 2 heure(s)
employeur : Lycée Fénelon, 2 RUE de l'éperon 75006 PARIS
entre le 01/09/2022 et le 31/08/2023, pour une rémunération maximale de 1842,56 €.
Attention : le demandeur certifie la compatibilité du service de l'activité secondaire avec celui de l'activité principale.
Fait à Signature du demandeur :
le
Attention : le responsable de l'emploi secondaire, en signant, atteste la véracité des déclarations du demandeur quant à la nature des
fonctions secondaires et leur qualification en tant qu'activités publiques ou privées. Il a l'obligation d'adresser à l'ordonnateur du
traitement principal le relevé complet, par année civile, des sommes versées.
Fait à Signature et cachet :
le